

- Réinscription
 Nouvelle inscription

Élève

NOM : _____ Prénom : _____ Sexe : M F

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Lieu : _____ Dépt : _____

Profession : _____

Port. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél. dom. : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Bureau : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Email : _____

Je souhaite recevoir par mail la newsletter de la Communauté de Communes du Briançonnais : oui non

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Ville : _____

En raison de la pandémie de Covid-19 et compte-tenu de l'évolution des mesures sanitaires qui pourraient être imposées, nous ne sommes pas en mesure de garantir le maintien de la capacité d'accueil habituelle de l'établissement et la reprise de toutes les activités.

L'inscription effective de l'élève vous sera confirmée dans les meilleurs délais, au plus tard à la rentrée de septembre 2021.

Date : ____ / ____ / ____

Signature : _____

Date de réception du dossier :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les informations pédagogiques et administratives des élèves. Les destinataires des données sont les agents chargés de la gestion administrative des effectifs. Les données seront conservées pendant la durée de l'inscription. Ce traitement de données relève de l'exercice d'une mission d'intérêt public dont est investie la Communauté de communes du Briançonnais en application du règlement général sur la protection des données (article 6 [1]) et de la loi Informatique et Libertés modifiée. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de modification, de limitation et de portabilité de vos données en contactant notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : conservatoire@ccbrianconnais.fr ou par voie postale : Conservatoire du Briançonnais – 35 rue Pasteur – 05100 Briançon. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte> ou par voie postale : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Cadre réservé à l'administration

- Justificatif de domicile pour les résidents sur les communes de la CCB (facture ou avis d'imposition datant de moins de 6 mois)
 Certificat médical obligatoire pour la pratique de la danse
 Autorisation d'exploitation du droit à l'image
 Autorisation cours à distance

Pas de paiement d'acompte demandé à l'inscription.

Tout dossier incomplet sera refusé.

MUSIQUE

PRATIQUES INDIVIDUELLES

Discipline : Choix 2^{ème} instrument (possible à partir du cycle 2) :

Êtes-vous inscrit(e) à l'Harmonie de Saint-Chaffrey ? Oui Non

Il est obligatoire de disposer d'un instrument à temps plein (achat ou location) pour le travail à la maison. Il est recommandé de prendre conseil auprès du professeur. Pour la pratique du piano, l'élève devra disposer d'un piano 88 touches, acoustique de préférence.

PRATIQUES COLLECTIVES

1^{er} cycle :

Orchestre junior

2^{ème} et 3^{ème} cycles :

Orchestre symphonique

Musique de chambre

Big Band (Jazz)

Orchestre de violoncelles

Ensemble de clarinettes

Ensemble de musique traditionnelle

COURS COLLECTIFS / ATELIERS

Formation musicale

Culture musicale* (niveau minimum requis : cycle 2)

Atelier piano adultes* (niveau minimum requis : cycle 2)

Atelier piano complémentaire* (cycle 2 ou 3, élèves non pianistes)

Atelier jazz instrumental

Préciser instrument :

**Sous réserve*

Tous niveaux :

Alpibrass XXL

Chant choral (Grand Chœur)

DANSE CONTEMPORAINE

Atelier chorégraphique adultes (tous niveaux), au choix : Mardi Jeudi Mardi et jeudi

La présentation d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la Danse est obligatoire. Ce certificat doit être renouvelé chaque année et remis au secrétariat avant le 30 septembre.

THÉÂTRE

Atelier théâtre adultes (tous niveaux)

IMPORTANT

Au regard du contexte sanitaire dû à la pandémie de Covid-19, et dans l'éventualité d'un nouveau confinement ou d'une interdiction de certaines pratiques, une continuité pédagogique à distance pourrait être proposée par les professeurs. À ce titre, votre accord est nécessaire notamment pour les cours en visioconférence.

AUTORISATION POUR LES CONTACTS PÉDAGOGIQUES À DISTANCE

Je soussigné(e)

Demeurant

Donne mon autorisation

Refuse de donner l'autorisation

Pour garder un contact pédagogique à distance avec mon (mes) enseignant(s) artistique(s) spécialisé(s), professeurs du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal du Briançonnais, via des moyens téléphoniques ou internet, pendant les éventuelles périodes de suspension des cours.

Je m'engage alors à ne diffuser aucun élément transmis par l'équipe pédagogique et à ne pas filmer ou photographier le ou les enseignants à leur insu. Il est précisé que les enseignants ne sont pas autorisés à filmer ou photographier les élèves.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Autorisation d'exploitation du droit à l'image

Je soussigné(e) NOM, Prénom :
 Inscrit(e) au Conservatoire à rayonnement intercommunal

- Déclare accepter* à titre gracieux, la fixation de mon image :
 - En cours individuel avec le professeur
 - En cours collectif, stages, master class...
 - A l'occasion des auditions, concerts et spectacles publics
- Et donne mon accord* pour la diffusion de celles-ci par les services de la Communication de la Communauté de Communes du Briançonnais, en intégralité ou par extraits, et ce par les moyens de diffusion et/ou d'exploitation suivants, sans précision sur l'identité des élèves :
 - Exploitation Internet (notamment sur la page [Facebook@comcomdubrianconnais](#) et sur le site internet de la collectivité [www.ccbrianconnais.fr](#))
 - Exploitation sur tous supports papier, notamment sur supports presse, à des fins de promotion des activités mises en œuvre par les établissements d'enseignement artistique communautaires.
 - Mise en ligne sur un éventuel support type Intranet, cloud ou padlet sécurisé, à destination des usagers du Conservatoire uniquement, et dont l'accès est limité à une communauté identifiée et authentifiée
- Déclare expressément reconnaître et accepter que les autorisations ci-dessus sont consenties pour le Monde entier pour une durée de six ans. Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment.
- Déclare avoir librement participé à ces prises de vue photographiques et/ou vidéo et en conséquence, reconnais expressément, sans aucune restriction ni réserve, que je ne percevrai aucune rémunération, à quelque titre et sous quelque forme que ce soit, en contrepartie des autorisations ci-avant énumérées. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

La Communauté de Communes du Briançonnais s'interdit expressément de céder les droits à un tiers. Elle s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'image et/ou des travaux du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou sa vie privée, ainsi qu'à toute autre exploitation qui lui serait préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur ;

La présente autorisation est personnelle et incessible, et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

Fait le : / / à

Signature :

*Rayer la ou les mentions non autorisées

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂

PARTIE À CONSERVER

Conservatoire à rayonnement intercommunal du Briançonnais / ☎ Tél. 04 92 21 00 68 / ✉ conservatoire@ccbrianconnais.fr
 35 rue Pasteur / 05100 BRIANÇON

Horaires d'ouverture du secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h Horaires réduits durant les vacances scolaires, consulter l'affichage)

Périodes de fermeture : du 11 juillet au 15 août 2021 & vacances de Noël.

Modalités d'inscription au Conservatoire du Briançonnais

Le Conservatoire à rayonnement intercommunal du Briançonnais est un établissement d'enseignement artistique agréé par le Ministère de la culture. Les cours sont ouverts en priorité aux enfants, puis aux adultes en fonction de leur niveau et des disponibilités.
 L'inscription au Conservatoire vaut acceptation du règlement de fonctionnement applicable aux usagers. Il est consultable au secrétariat ou sur le site internet de la Communauté de communes du Briançonnais.

Les parents doivent s'assurer de la présence du professeur avant de laisser leur enfant dans l'établissement.
 Les éventuelles absences d'enseignants sont signalées par affichage sur la porte d'entrée de l'établissement.
 Ne disposant pas de salle de permanence surveillée, le Conservatoire ne peut assurer la garde des enfants. Les élèves mineurs sont sous la responsabilité et la surveillance de leurs parents jusqu'à ce que le professeur les prenne en charge et dès leur sortie des salles de cours. En cas de retard ou de départ prématuré de l'élève du cours, les parents doivent avertir par écrit le professeur et l'administration. Les familles doivent organiser les trajets et les attentes de leurs enfants, ceci n'engageant aucunement la responsabilité du Conservatoire. Tout dégât causé par un élève aux locaux et au matériel du Conservatoire engage la responsabilité de l'élève ou de ses parents s'il est mineur.
 Date de rentrée : Lundi 13 septembre 2021.

Pièces à fournir : Voir cadre en bas de page 1 du dossier d'inscription

Modes de règlements acceptés : CB - chèque à l'ordre de « Régie du Conservatoire » - espèces (merci de prévoir l'appoint)

Ne pas oublier de dater et signer la fiche d'inscription en page 1. Tout dossier incomplet sera refusé.



Bulletin d'adhésion à l'Association des Parents d'élèves
et des d'Élèves du Conservatoire

Année 2021 / 2022

Nom /prénom :

Conjoint (si élève du Conservatoire) :

Adresse :
.....
.....

Mail 1 :

Mail 2 :

Disciplines / instruments pratiqués :

1/.....

2/.....

3/.....

4/.....

Date :/...../.....

Signature :

Exemples d'actions organisées et de projets soutenus par l'APEC

- Bourse d'échange des livrets de formation musicale
- Accord du piano de l'église Sainte-Catherine pour les concerts du Conservatoire
- Participation financière pour des master-class (orgue, danse classique, danse jazz, chant lyrique, violoncelle...)
- Participation financière au transport des musiciens sur les lieux de concert
- Organisation de pots d'accueil / goûters pour les élèves et leur famille



Présentation de l'APEC

Association loi 1901 dont les objectifs sont :

- Accompagner les élèves dans leur pratique musicale, chorégraphique ou théâtrale, favoriser les échanges
- Participer à la vie du Conservatoire et notamment représenter les familles au sein du Conseil d'établissement
- Représenter les familles auprès des pouvoirs publics, faire des demandes de subvention pour financer les projets
- Présenter et soutenir les demandes des usagers
- Appuyer la direction du Conservatoire dans ses projets, etc.

Adhésion : facultative (10 € par famille), SAUF pour les participants à un projet afin qu'ils puissent bénéficier d'une assurance, de la prise en charge du coût du transport, ou d'un tarif préférentiel pour les stages ou master-class.

Mail : apec.briancon05@gmail.com

Malheureusement depuis mars 2020, de nombreux projets prévus avec les professeurs n'ont pas pu être réalisés, annulés ou reportés. L'association a donc été moins sollicitée, mais dans l'espoir que la vie reprenne normalement, je sollicite les **bonnes volontés** pour aider lors d'activités ponctuelles (goûters, bourse d'échange...) mais aussi pour s'engager plus avant dans la vie de l'association, être force de propositions et participer aux prises de décisions (trois conseils d'administration par an maximum).

La prochaine Assemblée générale aura lieu mi-octobre et vous y serez cordialement invités.

Cordialement,

Elisabeth Roulland, Présidente de l'APEC